

RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027

INSCRIPTIONS

> QUAND ?
à partir du mercredi 4 février 2026

> POUR QUI ? Les enfants entrant

En maternelle :

- en TPS (toute petite section : enfant de 2 ans, né en 2024)
- en PS (petite section : enfant de 3 ans, né en 2023)
- les nouveaux arrivants sur la commune

En élémentaire :

- en CP (cours préparatoire)

> OÙ ?

En ligne sur l'espace citoyens

www.ville-chenove.fr

Par dossier papier

dossier téléchargeable en ligne ou disponible à la direction de l'éducation

À ENVOYER

- par courrier à l'Hôtel de ville de Chenôve, direction de l'éducation
2, place Pierre Meunier 21300 CHENÔVE

À DÉPOSER

à l'Hôtel de Ville de Chenôve, direction de l'éducation • 03 80 51 56 36
du lundi au vendredi • de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30